

# Master 2 Droit des Affaires

Parcours : Juriste d'Entreprise

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage

## Durée de la formation

12 mois  
557 heures

## Formation délivrée par



## ► Objectifs

Former des juristes d'entreprise immédiatement opérationnels et sensibilisés à la dimension juridique, comptable et financière de l'entreprise et maîtrisant suffisamment l'anglais juridique des affaires pour rédiger et négocier des contrats en anglais.

## ► Accès au diplôme

Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Master 1 droit privé (de préférence M1 IUP juriste d'entreprise et M1 droit des affaires)
- Master 2 droit privé
- Magistères
- Diplôme d'école de commerce

**Admission** : sur dossier et entretien individuel (niveau et motivation). Convocation pour entretien début juillet

**Dépôt de candidature** : de mi-mai à fin juin. Pour candidater, rendez-vous sur le site internet du CFA-EVE : [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr)

Priorité donnée aux étudiants ayant une promesse d'embauche sous réserve de la qualité des résultats du M1

## ► Rythme d'alternance

1 semaine en formation / 1 semaine en entreprise

## ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Yannick PAGNERRE - [yannick.pagnerre@univ-evry.fr](mailto:yannick.pagnerre@univ-evry.fr) - Tél. : 01 69 47 80 41

**Contact administratif** : Martine DELENNE - [martine.delenne@univ-evry.fr](mailto:martine.delenne@univ-evry.fr) - Tél. : 01 69 47 80 41

**Contact CFA EVE** : VARNEROT Florence - [f.varnerot@cfa-eve.fr](mailto:f.varnerot@cfa-eve.fr) - Tél. : 01 60 79 56 02 /

## ► Lieu(x) de formation

Université Paris-Saclay - UFR DSP

23 boulevard François Mitterrand  
91000 EVRY



## 1er Semestre

### Fiscalité et financement

- Fiscalité des entreprises
- Droit du financement

### Droit de l'entreprise

- Management contractuel
- Droit de la propriété industrielle

### La trésorerie de l'entreprise

- Comptabilité (pour les entrants directement en M2)
- Stratégie financière

### Langue Vivante I

- Anglais juridique

## 2ème Semestre

### Droit de l'entreprise

- Droit des sociétés et techniques sociétaires
- Technique contractuelle de la négociation collective

### Outils de gestion

- Plan de financement et business plan
- Droit financier et des sûretés appliqué

### L'entreprise et l'international

- Droit social approfondi, et international
- Droit du commerce international

### Langue Vivante II

- Anglais juridique
- Préparation au TOEIC

### L'immersion dans l'entreprise

- Contrat d'apprentissage
- Méthodologie de rédaction de soutenance du mémoire
- Le projet professionnel et la préparation au recrutement

# Public concerné (Contrat d'apprentissage)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Marche à suivre

---

1. Candidater via le site du CFA, [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-